



## Bénéficiaire d'une aide pour gérer les ressources humaines

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 07/12/2018
- Dernière mise à jour de la fiche : 06/04/2016

Vous employez moins de 300 salariés et souhaitez optimiser votre gestion des ressources humaines (RH). Il faut savoir que vous pouvez créer un service interne ou faire appel à un prestataire externe qui se chargera d'exercer les missions de ressources humaines. Peut-être pouvez-vous même bénéficier d'une prise en charge partielle de ces frais. Comment ?

### Une aide au conseil en ressources humaines : pour qui, pour quoi ?

**Une création récente.** L'aide au conseil en ressources humaines (RH) est une aide récente qui a vocation à aider les TPE/PME à adapter leurs pratiques à leurs besoins, à sécuriser les parcours professionnels des salariés et leur promotion. Elle peut leur permettre de structurer un service RH ou d'organiser une mutualisation des compétences RH avec d'autres entreprises.

#### Ce qu'elle n'est pas...

{ABONNEZ-VOUS}

### Une aide au conseil en ressources humaines : comment, combien ?

**A qui revient l'initiative ?** La prestation d'aide au conseil en ressources humaines peut être soit recommandée par la Direccte aux entreprises qu'elle aura identifiées, soit sollicitée directement par les entreprises qui en ressentent le besoin.

#### Un formalisme ?...

{ABONNEZ-VOUS}